

ECONOMIE CIRCULAIRE : PENSER GLOBAL – AGIR LOCAL

Le constat est partagé : l'économie circulaire doit être une opportunité de croissance pour les entreprises et notamment les TPE-PME. Il ne s'agit pas de réinventer ce qui existe déjà, le temps est à la mise en œuvre pour favoriser la compétitivité des entreprises françaises.

Les travaux de la Feuille de route Economie circulaire ouverts par le Gouvernement, dont la CPME est partie prenante, doivent aboutir à « atteindre les objectifs de transition vers une économie circulaire, fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 ».

L'atteinte des objectifs doit être lue au regard des contraintes techniques et économiques des TPE-PME et du respect des normes environnementales européennes. Les spécificités territoriales nécessitent de prendre en compte, dans une étude d'impact, les contraintes et les opportunités des mesures de la feuille de route en fonction de la typologie des entreprises (taille, secteurs...).

La CPME présente 9 mesures permettant de répondre à ces défis : **une économie circulaire source de compétitivité**. Les propositions de la Confédération doivent permettre de cibler les financements vers les actions pertinentes, d'assurer une concurrence loyale entre les acteurs économiques et d'impulser une dynamique d'innovation au cœur des TPE-PME !



OBJECTIFS DE LA CPME POUR LA FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE CIRCULAIRE



ASSURER LA COMPETITIVITE DES PME
Grâce à une approche sectorielle, faire de la feuille de route économie circulaire un catalyseur de compétitivité.

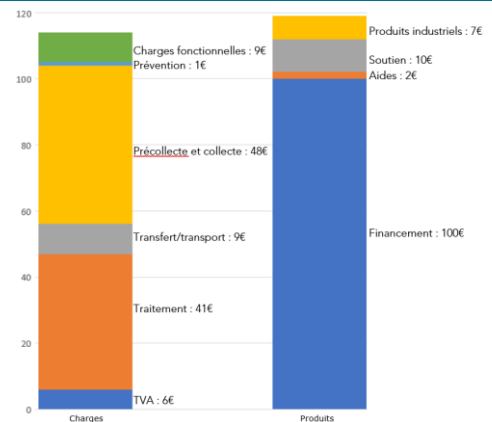


SOUTENIR L'IMPULSION TERRITORIALE
La dynamique territoriale est le vecteur indispensable à l'atteinte des objectifs en matière d'économie circulaire.



ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN
Les perspectives de progrès doivent être concrétisées par l'exploration de nouveaux business models.

FINANCEMENT DES DECHETS : UN BILAN EXCEDENTAIRE AU PROFIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



Taux de couverture des charges 104%
Source ADEME

L'ECONOMIE CIRCULAIRE NE DOIT PAS ÊTRE LE PRETEXTE A UNE AUGMENTATION DE LA FISCALITE MAIS D'UNE AUGMENTATION DE LA COMPETITIVITE !

Part des prélèvements obligatoires dans le PIB



La France est 2^{ème} des pays de l'OCDE avec un taux supérieur de 11 points à la moyenne de l'OCDE

Lutter contre le gaspillage dans les PME

60 000 €

d'économies par an et par entreprise

Source ADEME

LES 9 PROPOSITIONS DE LA CPME

FINANCER ET SECURISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE

- 1. Réduire le coût de la gestion des déchets**
 - Optimiser les dépenses et les investissements des collectivités territoriales en fonction des besoins
 - Réduire de 40% le montant de la TEOM pour les entreprises utilisant un service privé d'enlèvement des déchets
- 2. Instaurer une concurrence loyale entre les acteurs**
 - Limiter l'écart de traitement entre l'économie sociale et solidaire et l'économie traditionnelle
 - Définir clairement les attributions incombant au Service public de Gestion des Déchets (SPGD) et au service privé
- 3. Conserver la diversité des REP sans les démultiplier**
 - Ne pas généraliser les REP à l'ensemble des produits
 - Assurer la concurrence des éco-organismes et garantir la liberté d'organisation des producteurs

11 milliards €
le coût du SPGD



+6,5% par an,
l'augmentation
du coût du SPGD

Source Inspection générale des finances

L'ECONOMIE CIRCULAIRE : UNE RESPONSABILITE PARTAGEE



81%

des français ont confiance
dans les PME

Source : CEVIPOF

4. Producteurs

- Valoriser la confiance des consommateurs dans les TPE-PME en soutenant les efforts d'éco-conception, de qualité...
- Etudier la pertinence des mécanismes incitatifs et lever les freins technico-économiques à l'incorporation de matières premières recyclées

5. Etat et collectivités territoriales

- Intensifier les contrôles des vendeurs sur internet basés à l'étranger : paiement des éco-contributions, ...
- Accompagner et encourager l'accès des TPE-PME à la commande publique grâce aux achats responsables
- Uniformiser les consignes de tri des déchets dans les lieux publics (gare, aéroport...) pour augmenter le recyclage

6. Consommateurs

- Limiter et rationaliser le déploiement des informations environnementales sur les produits pour les rendre lisibles
- Sensibiliser les consommateurs sur les informations existantes lors d'un achat et sur le bon usage des produits

INNOVER POUR L'ECONOMIE DE DEMAIN

- 7. Déployer les initiatives innovantes d'accompagnement**
 - Lutter contre le gaspillage matière dans les TPE-PME en amplifiant l'opération TPE-PME gagnantes sur tous les coûts
 - Accompagner l'adaptation au changement dans les TPE-PME : sensibilisation, information, formation.
- 8. Etudier les bénéfices de l'économie de fonctionnalité**
 - Evaluer les opportunités et les limites de l'économie de la fonctionnalité par secteur
 - Lancer une expérimentation des gains économiques et environnementaux de la mise en place de l'économie de fonctionnalité pour 50 TPE-PME avec l'ADEME
- 9. Accompagner l'écologie industrielle et territoriale**
 - Faire des régions et de l'Ademe les porteurs de l'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec les secteurs
 - Promouvoir l'écologie industrielle et territoriale comme moteur de la compétitivité et de la réindustrialisation (PIA3...)

2 850 000

T/an de matières économisées
si l'opération TPE-PME gagnantes
sur tous les coûts était
généralisée



Source Ademe / extrapolation CPME